

La Feuille de Couz

Pages d'informations de la Municipalité de St. Thibaud de Couz

Secrétariat de mairie

Ouverture le 11 mai 2020

Période « CORONAVIRUS »

Horaires d'ouvertures :

→ Lundi et mercredi : 9h00 – 11h30

→ Mardi : 13h30-18h00

→ Vendredi : 13h30-18h30

Deux personnes maximum, masque obligatoire, pas d'enfants.

Maire et des Adjointes :

Reçoivent sur rendez-vous

Téléphone mairie : 04 79 65 71 01

Email : mairie.sthibaud@gmail.com

ATTENTION :

Les informations contenues dans cette page sont basées sur les données gouvernementales à la date du 6 mai 2020. Elles peuvent être remises en cause si des nouvelles directives obligatoires interviennent après cette date.

Le mot du Maire :

Les élections municipales à peine terminées pour notre commune que nous nous sommes retrouvés en confinement. Une période contraignante qui a fortement restreint les contacts humains, la communication, nous obligeant à fermer les lieux publics et annuler les manifestations regroupant beaucoup de monde.

Les traditionnels remerciements après élection qui devaient être publiés dans la presse locale, peu après le 15 mars, ont été coupés dans l'article commentant le résultat, je saisis donc l'occasion pour remercier ceux qui se sont déplacés pour voter malgré les conditions du moment.

Dans le contexte actuel et jusqu'à nouvel ordre le nouveau Conseil Municipal n'a pas pu être mis en place. Nous sommes dans une situation intermédiaire où les anciens conseillers sont toujours en place et les nouveaux n'ont toujours pas pu se réunir. Difficile dans ces conditions de prendre des décisions pour les travaux et investissements futurs. Seuls les travaux de l'église bien avancés ont continué. Le confinement va être partiellement levé le 11 mai. Cette page de Couz réduite a pour but de vous informer sur les ré-ouvertures des services publics, sur la rentrée scolaire, sur les masques lavables et rappeler aussi ce que nous avons dû annuler.

Bon courage à tous, je crains que le COVID 19 nous cause des gros problèmes encore longtemps.

Denis BLANQUET

Déchetterie Entre deux Guiers

Ouverte depuis le 28 avril 2020

Zone industrielle (Multibase)

Horaires d'ouverture :

Mardi : 8h – 12h

Mercredi : 8h – 12h

Jeudi : 10h – 13h / 14h – 18h

Vendredi : 14h – 18h

Samedi : 8h – 12h / 13h – 17h.

Dépôts :

- Maxi 2m3 par jour.
- Maxi 2 flux de déchets différents.
- 1 seule personne par véhicule.
- Aucune aide au déchargement
- distanciation 2m minimum.
- pas d'outils à disposition.

Infos détaillées sur le site de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse :

« Coeurdechartreuse.fr »

Les fermetures et annulations pendant le confinement et jusqu'au 15 juillet (sauf nouvel ordre) :

- Fermetures :**
- Mairie : ré-ouverture : 11 mai
 - Déchetterie : ré-ouverture : 28 avril
 - Bibliothèque : ré-ouverture 12 mai
 - Ecole : rentrée le 14 mai
 - Salle polyvalente fermée (rassemblements interdits)

- Annulations :**
- Repas des Aînés (trop de risques)
 - Cérémonie du 8 mai (Simple dépôt de gerbe : Maire + Président Anciens Combattants .
 - La fête du pain.
 - **La fête du village du 4 juillet**

Ré-ouverture partielle de l'école :

Les enseignants seront présents dès le 11 mai, mais vu la complexité de la rentrée pour respecter les directives du gouvernement et les gestes barrières : signalétique, déménagement de matériel,... **les enfants ne rentreront en classe que le jeudi 14 mai.**

L'école de St Thibaud a cinq classes fonctionnelles, jusqu'aux vacances elle ne pourra recevoir qu'au maximum 75 élèves (15 par classe : consigne gouvernement)

Les enfants accueillis seront dans l'ordre de priorité : les enfants des soignants, des pompiers, des gendarmes, les enfants des enseignants, les enfants du personnel municipal, les élèves des classes charnières dans l'ordre : CM2 (très important avant le passage au collège) CP, CE1 et grande section de maternelle.

Les classes seront organisées en fonction des enfants présents le 14 mai. Pour éviter des réorganisations multiples il n'y aura pas d'autres rentrées d'enfants jusqu'au 2 juin.

Les consignes plus détaillées seront données directement aux parents.

Fin mai, une nouvelle consultation des parents sera faite, tenant compte de l'expérience de la rentrée de mai, des directives de l'Académie et du gouvernement pour organiser l'accueil des élèves le 2 juin.

Dès le 14 mai le péri scolaire sera fonctionnel, y compris le restaurant scolaire (inscription obligatoire au plus tard le lundi 11 mai avant 12h pour la cantine et les garderies : places limitées).

Le respect de la distanciation, du lavage des mains, du non contact seront, on le sait, difficile à être respecté par les enfants. Les enseignants et le personnel communal feront tout leur possible pour que cela soit fait. Mais nous demandons expressément aux parents de respecter les consignes données et de montrer l'exemple à vos enfants.

Distribution gratuite de masques grand public lavables.

Grand merci à nos couturières bénévoles



Face à la pénurie de masques jetables, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a donné l'impulsion à un formidable mouvement solidaire. Elle a organisé la fabrication de milliers de masques en tissu, avec l'aide de centaines de bénévoles. Ces masques étaient à destination du personnel médical dans un premier temps, puis pour les habitants. C'est un de ces masques (un par personne) que vous trouvez dans votre boîte à lettres, offert par la Commune et la Communauté de Communes.

C'est ainsi qu'une douzaine de couturières bénévoles de notre commune a participé à ce beau projet, et a cousu en l'espace de 6 semaines près de 3000 masques.

Malgré le rythme soutenu et un tissu pas toujours conciliant, ces dames ont tenu bon, toujours partantes et de bonne humeur. Nous tenons à féliciter et à remercier très chaleureusement Mireille, Simone, Céline, Anne-Sophie, Isabelle, Nelly, Jenny, Cindy, Alexandra, Chantal, Magali, Amélie, Annette.

Si le nombre de masques livré ne correspond pas au nombre de membres de votre foyer, vous pouvez venir en retirer en mairie sur rendez-vous et sur présentation de votre livret de famille.

Vous avez la possibilité de commander des masques de ce même modèle, mais cette fois cousus par une couturière professionnelle. Une réservation est organisée en mairie, le prix est de 4 euros l'unité.

Un autre masque réutilisable, offert cette fois par la Région, vous sera remis dès réception.

Prenez soin de vous.